



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 21 juin 2012

Modification du contrat de liquidité et annulation d'actions THEOLIA

Au titre du contrat de liquidité confié par THEOLIA à la société Oddo Corporate Finance le 9 janvier 2009, 83 600 actions ont été retirées du contrat de liquidité le 18 juin 2012.

Il est rappelé que lors du précédent bilan arrêté au 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 184 138 actions THEOLIA,
- 81 026,68 euros.

Par ailleurs, conformément aux décisions du Conseil d'administration et du Directeur Général en date du 31 mai 2012 et du 18 juin 2012, 83 600 actions auto-détenues ont été annulées le 21 juin 2012. A la suite de cette annulation d'actions, le capital social de THEOLIA est ramené à 128 041 597 actions d'une valeur nominale d'un (1) euro, soit 128 041 597 euros.

A propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays principaux : la France, l'Allemagne, l'Italie et le Maroc. Au total, le Groupe exploite 903 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 128 041 597 €
Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France
Tel : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com
THEOLIA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO